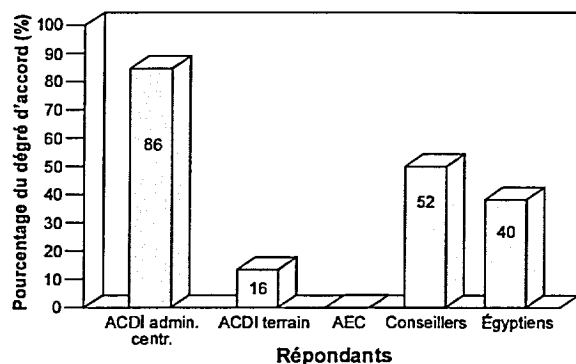


l'Administration centrale de l'ACDI estimait que la mauvaise gestion de la part des AEC et leur incapacité à comprendre le développement étaient les deux facteurs les plus susceptibles de causer des problèmes pour les projets.

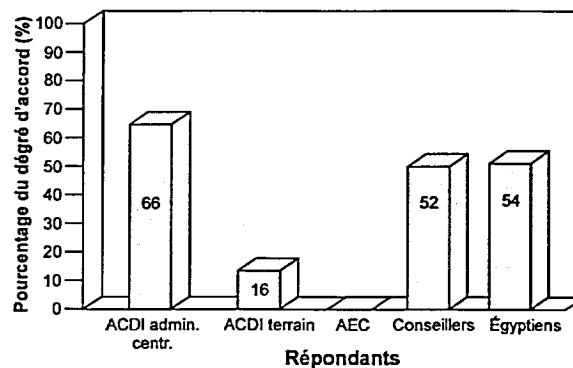
Figure n° 1
Problèmes de mise en oeuvre des projets
«Incapacité de l'AEC à comprendre le développement»



2) Comme on le voit dans la Figure n° 1, les différences d'opinion les plus marquées concernaient l'incapacité des AEC à comprendre le développement.

3) Les différences d'opinion étaient également marquées au sujet de l'incapacité des Canadiens à comprendre et à respecter les Égyptiens (voir la Figure n° 2).

Figure n° 2
Problèmes de mise en oeuvre des projets
«Incapacité des Canadiens à comprendre et à respecter les Égyptiens»



Autres difficultés

Nous avons donné aux répondants la possibilité de nous dire s'il y avait d'autres problèmes de mise en oeuvre des projets que ceux qui figuraient dans le questionnaire.

Vingt-huit (28) personnes ont mentionné d'autres difficultés, la plus fréquente étant l'existence d'«obstacles bureaucratiques au sein de l'ACDI, y compris les règlements du Gouvernement du Canada relatifs à l'adjudication des contrats». Le deuxième problème par ordre de fréquence était «le conflit général des intérêts, des objectifs et des buts à l'intérieur des principales organisations concernées — l'ACDI, l'AEC et le